



Crédit Mutuel



**Ju
ra**
LE DÉPARTEMENT

JOURNEES EVENEMENTIELLES

CAHIER DES CHARGES

* FINALES COUPES SENIORS

COUPE DU DEPARTEMENT (SG)

COUPE CREDIT MUTUEL SPORT 2000 (SG)

* COUPE DE L'AMITIE (SG)

* FINALES COUPES JEUNES ET FEMININES

COUPES CONSEIL DÉPARTEMENTAL/CREDIT MUTUEL U15G - U18G à 8 et/ou à 11

COUPES CONSEIL DEPARTEMENTAL / CREDIT AGRICOLE U15F / U18F / SENIORS F à 8 et/ou à 11

* TROPHEE DES CHAMPIONS (SG)

* FESTIVALS U11 – U13

* JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

SAISON XXXX-XXXX

FINALE FESTIVAL U11 :

FINALE FESTIVAL U13 :

FINALES COUPES JEUNES :

FINALES COUPES FEMININES :

FINALES COUPES SENIORS :

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS :

TROPHEES DES CHAMPIONS :

OBJET et CONTEXTE

Le District sollicite les clubs jurassiens à l'organisation de Journées Évènementielles suivant le cahier des charges ci-dessous.

Les clubs candidats adressent par mail officiel au District, dans les 10 jours suivant l'appel à candidatures, délai de rigueur, leur candidature comprenant

1. La signature du document joint (dernière page) signifie la totale acceptation du présent cahier des charges
2. Le site ou stade proposé
3. Des photos du site, (terrain(s), vestiaires (4 v joueurs + 1 v arbitres...))
4. L'accord du propriétaire des installations
5. La signature du Président

1. Description des évènements

1.1 Finales de Coupes Masculines

La finale de la coupe de l'Amitié se joue le Vendredi à 20h00, elle rassemble 2 équipes foot à 11 et leurs encadrants.

A titre indicatif, nous estimons la présence de 150 à 250 supporters.

Les autres finales de coupes masculines se jouent en un weekend sur les mêmes installations sportives.

Les finales de la Coupe Sport 2000 / Crédit Mutuel et de la Coupe du Département se joue le Samedi après-midi, elles rassemblent 4 équipes foot à 11.

A titre indicatif nous estimons la présence de 800 à 1300 supporters. Le flux des voitures à stationner est d'environ 300 véhicules.

1.2 Finales de Coupes Jeunes et Féminines

Les finales de Coupes Jeunes et Féminines se jouent le samedi et le Dimanche, en alternance d'une année sur l'autre, et sur les mêmes installations sportives.

Les finales Jeunes concernent 2 fois 2 équipes à 11 et peuvent concerner 1 ou 2 fois 2 équipes à 8., et leurs encadrants.

A titre indicatif nous estimons la présence de 500 à 700 supporters. Le flux des voitures à stationner est d'environ 160 véhicules.

Les finales Féminines concernent 2 équipes à 11 et peuvent concerner 2 ou 3 fois 2 équipes à 8.

A titre indicatif, nous estimons la présence de 400 à 600 supporters. Le flux des voitures à stationner est d'environ 150 véhicules.

1.3 Trophées des Champions

Les Trophées des Champions se jouent un Dimanche à compter de 9h00. Ils rassemblent sur la journée, de 14 à 16 équipes séniors « foot à 11 » et leurs encadrants

A titre indicatif nous estimons la présence de 700 à 1200 supporters. Le flux des voitures à stationner est d'environ 260 véhicules.

1.4 Finales Festivals U11 et U13

Chaque Festival U11 et Festival U13 rassemblent chaque année plus de 300 jeunes et 30 encadrants répartis en 16 équipes masculines ou mixte et 8 équipes féminines.

A titre indicatif, nous estimons la présence de 300 à 400 personnes accompagnant les enfants. Le flux des voitures à stationner est d'environ 180 véhicules.

1.4 Journée Nationale des Débutants

La JND rassemble, sur X créneaux de la journée, environ 40 équipes U7 et 60 équipes U9 soit entre 600 et 800 enfants et leurs encadrants (100 p).

A titre indicatif nous estimons la présence de 600 à 900 accompagnants. Le flux des voitures à stationner, sur la journée est d'environ 220 véhicules.

2. Attribution :

Le Comité Directeur du District désignera le club organisateur des Journées Événementielles, au moins 10 semaines avant la date des finales.

L'attribution de l'organisation des Journées Événementielles sera transmise au club retenu par mail officiel.

3. Organisation de la Journée ou du week-end :

a. Samedi xx-xx-xxx : Finales xxxx

Horaires à préciser suivant évènement

A titre indicatif

- Finales Seniors occupation des installations à partir de 14h00 jusqu'à 22h00
- Finales Jeunes ou Féminines occupation des installations à partir de 9h00 jusqu'à 20h00
- Festivals U11, U13 et JND occupation des installations à partir de 7h30 jusqu'à 19h00

Cette planification peut être modifiée par la commission idoine.

b. Dimanche xx-xx-xxxx : Finales xxxx

Horaires à préciser suivant évènement

A titre indicatif

- Finales Jeunes ou Féminines occupation des installations à partir de 9h00 jusqu'à 20h00
- Trophées des Champions occupation des installations à partir de 8h00 jusqu'à 22h00

Cette planification peut être modifiée par la commission idoine.

4. Vestiaires :

- Pour les finales de Coupes M et F, le club organisateur mettra à disposition 4 vestiaires minimum pour les équipes et 1 vestiaire minimum pour les arbitres (prévoir un local pour arbitre féminin).
- Pour les festivals U11, U13 et JND le club organisateur mettra à disposition 4 vestiaires minimum pour les équipes, 2 vestiaires minimum pour les équipes féminines et 1 vestiaire minimum pour les arbitres (prévoir un local pour arbitre féminin).

Le club organisateur nommera un responsable des vestiaires, licencié au club, pour l'ensemble de la journée et en communiquera le nom au District. Les vestiaires devront être fermés à clés.

Le jour de l'évènement, cette personne, sera obligatoirement identifiable par un brassard ou un badge. Elle sera l'interlocutrice des équipes en présence, des arbitres, du délégué et des représentants du District.

5. Terrains :

Autour des terrains les espaces réservés au public devront être très clairement identifiés (main courante ou mise en place de barrières et rubalise).

Le club organisateur est chargé de la mise en place des terrains (traçage, buts...)

4.1 Finales des Coupes Seniors

Le club organisateur mettra en place 1 terrain de foot à 11 pour les finales à 11

4.2 Finales des Coupes Jeunes

Le club organisateur mettra en place 1 terrain de foot à 11 et 1 terrain de foot à 8 (possibilité d'utiliser le même terrain que pour les finales à 11).

En cas d'utilisation du même terrain pour les matchs à 11 et à 8, le traçage des terrains à 8 devra être matérialisé d'une couleur différente.

4.3 Finales des Coupes Féminines

Le club organisateur mettra en place 1 terrain de foot à 11 et 2 terrains de foot à 8 (possibilité d'utiliser le même terrain que pour les finales à 11) .

En cas d'utilisation du même terrain pour les matchs à 11 et à 8, le traçage des terrains à 8 devra être matérialisé d'une couleur différente.

4.4 Trophée des Champions

Le club organisateur mettra en place 2 terrains de foot à 11 et 1 terrain de foot à 8 sur demande particulière du District (possibilité sur le terrain utilisé pour les finales à 11).

En cas d'utilisation du même terrain pour les matchs à 11 et à 8, le traçage des terrains à 8 devra être matérialisé d'une couleur différente.

4.4 Finales Festivals U11 ou U13

Le club organisateur mettra à disposition un minimum de 6 terrains de foot à 8 de qualité suffisante. Il devra également disposer de buts foot à 8 supplémentaires et d'un espace terrain de jeux pour la réalisation des défis.

En cas d'intempéries, un lieu couvert (chapiteau, tribune ou salle de sport) sera proposé par le club organisateur afin de réaliser les quizz dans de bonnes conditions.

4.4 Journée Nationale des Débutants

Le club organisateur mettra à disposition un espace permettant d'installer un minimum de 14 terrains de foot à 5 (21 x 28m) de qualité suffisante. Il devra également disposer d'un terrain foot à 11 et d'un espace terrain de jeux derrière les buts.

6. Ballons des matches et Drapeaux de touche :

- Le club organisateur mettra à disposition des arbitres un jeu de drapeau pour chaque finale.
- Le District mettra à disposition des arbitres 3 ballons officiels, taille 5 pour les finales de coupes ~~chaque~~ catégories Seniors M et F, U18M, U15M et 3 ballons officiels T4 pour la catégorie U15F.
- Pour les Festivals le District mettra à disposition des arbitres les ballons T4 et les jeux de drapeaux de touche
- Pour la JND chaque équipe est invitée à apporter 2 ballons T3.

7. Arbitrage des rencontres et feuilles de match (FMI) (à l'exception des festivals et JND):

La Commission Départementale des Arbitres désignera les arbitres, les arbitres-assistants et le responsable des arbitres pour toutes les rencontres [ou la manifestation](#).

Le club désigné recevant pour chaque finale est tenu d'apporter une tablette et de faire les modalités d'avant match avant la rencontre (sauf pour les festivals U11 et U13 responsabilité du District): Récupération des rencontres + synchronisation.

Il devra également assurer l'envoi de la feuille de match à la fin de la rencontre.

En cas de problème avec la FMI, le District fournira les feuilles de match « papier ».

8. Equipements :

[Les équipes participant aux finales de coupe Seniors M, U18 G, U15 G, Seniors F, U18 F et U15 F revêtiront obligatoirement les équipements offerts par les partenaires de la compétition.](#)

9. Durée des rencontres :

● Finales Seniors

Coupe du Département : 2 mi-temps de 45 min

Coupe Sport 2000- Crédit Mutuel : 2 mi-temps de 45 min

Coupe de l'Amitié : 2 mi-temps de 45 min

En cas d'égalité

- Après le temps réglementaire le départage se fera par une prolongation de deux mi-temps de 15 mn
- Après la prolongation, le départage se fera par l'épreuve des coups de pied au but

- **Finales Jeunes**

U15G : 2 mi-temps de 40 min sans prolongation.

U18G : 2 mi-temps de 45 min sans prolongation.

En cas d'égalité après le temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des coups de pied au but.

- **Finales Féminines**

U15F : 2 mi-temps de 35 min sans prolongation.

U18F : 2 mi-temps de 40 min sans prolongation.

SENIORS F : 2 mi-temps de 45 min sans prolongation.

SENIORS F à 8 : 2 mi-temps de 40 min sans prolongation.

En cas d'égalité après le temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des coups de pied au but.

10. Délégué (hors festivals):

Le club organisateur désignera un délégué par rencontre. Cette personne doit être licenciée au club.

Voir son rôle exact dans l'annuaire numérique du district (disponible sur le site internet).

Le Délégué au match devra être clairement identifiable et porté à minima un brassard.

[Le District du Jura désignera un délégué officiel pour chaque finale de Coupes M et F.](#)

11. Restauration des joueurs et arbitres :

Le club organisateur aura à charge

- Avant l'arrivée de chaque équipe et des d'officiels (arbitres et délégué officiel) de mettre à disposition dans les vestiaires
 - Trois bouteilles d'eau minérale pour chaque officiel
 - et une pour le délégué
- A la fin de chaque finale d'offrir des casse-croûtes et boissons aux participants :
 - 17 pour chaque équipe à 8
 - 20 pour chaque équipe à 11 (joueurs + dirigeants)
 - 4 pour les officiels.
 - D'offrir une collation aux bénévoles actifs ([club et District](#)) sur les finales, à la fin de la journée

12. Sonorisation et Animation :

Si le club organisateur n'a pas le matériel adéquat, la sono pourra être fournie et installée par le District.

Le club mettra à disposition un endroit abrité pour installer la sono.

Une alimentation électrique devra être installée sous cet abri, qui pourra être utilisé pour l'accueil des équipes.

L'animation sera assurée par les représentants du District

13. Ramasseurs de balles (hors festivals):

Les joueurs de l'école de football du club organisateur, seront les ramasseurs de balles de ces rencontres.

Il sera judicieux de prévoir 2 à 3 équipes d'une dizaine de jeunes licencié(e)s pour la journée.

14. Mesures sanitaires :

Le club organisateur sera responsable de la mise en œuvre et de l'application des protocoles sanitaires en vigueur. Il devra par ailleurs désigner une personne responsable de ce point particulier.

[De même il devra mettre à disposition une pharmacie dument complétée.](#)

[Le club recevant devra notamment veiller à laisser libre un accès aux secours éventuels.](#)

15. Installation – Logistique :

15.1 RESSOURCES

Les bénévoles du district interviendront sur place, le jour de la manifestation, horaire à définir, pour installer les divers matériels ainsi que les banderoles publicitaires.

- 4 à 8 personnes pour les finales de Coupes intervention sur site suivant horaire à définir
- 12 à 16 personnes pour les festivals et JND intervention sur site à partir de 7h15.

Le club organisateur mettra à disposition du District 3 à 5 bénévoles pour aider à l'installation et au rangement.

Le club organisateur fournira **gratuitement** un repas aux bénévoles du District. Les intervenants du District arbitres y compris, bénéficieront de la part du club **gratuitement** de 4 tickets boissons à consommer vers les différentes buvettes.

15.2 MATERIEL

Le club organisateur mettra à disposition :

- Pour les finales de coupes au moins 4 tables et 6 chaises
Dont 1 table et 2 chaises seront réservées, à la Presse, en un lieu panoramique
- Pour les Festivals et JND au moins 8 tables et 6 chaises
Dont 4 tables seront utilisées pour le point accueil des équipes et le QG organisation, ces derniers points devront être abrités.

17. Partenariat:

Les panneaux et banderoles des partenaires du District sur ces coupes seront prioritaires par rapport à l'existant, en particulier derrière les buts et dans l'axe du terrain.

Le District fournira un support de communication (carte d'invitation, Facebook, Instagram, site internet...) à utiliser prioritairement

Le District se charge d'inviter ses partenaires dont les représentants du Conseil Départemental, et autres
Le club organisateur se chargera d'inviter ses propres partenaires et les représentants des collectivités locales.

18. Recettes :

Le District cède au club organisateur, les recettes générées lors de journée événementielle, toutefois :

- 1) Les entrées au stade sont gratuites
- 2) Le club organisateur pourra dresser et gérer une buvette ou de la restauration. Des tarifs raisonnables seront pratiqués.
L'utilisation de contenants (verres, canettes...) en métal ou en verre sont interdits dans l'enceinte du stade.
- 3) Le club organisateur a toute latitude pour contrôler et interdire l'entrée de boissons dans l'enceinte sportive.

19. Sécurité:

Le club accueillant est chargé de la sécurité sur et autour du stade lors des événements dont il a la charge.

- Les parkings seront facilement identifiables et en nombre satisfaisant
- Les éventuelles dispositions à mettre en place concernant la circulation, autour du site devront être validées lors de la visite de mise au point, avec le District, l'équipe d'organisation et les collectivités gestionnaires du site.
- Les pétards et objets pyrotechniques sont interdits dans l'enceinte du stade et notamment aux abords des terrains de jeux.
Toutefois les fumigènes peuvent être autorisés à condition qu'aucun ne soit lancé dans le périmètre délimité par les mains courantes ou rubalises, ou vers des groupes de personnes.

En cas d'infraction à ces recommandations :

Jet ou allumage de pétards : 1000 € au club dont les supporters ou accompagnants n'ont pas

respecté l'interdiction.

Lancement de fumigènes dans les périmètres définis ci-dessus : 1000 € au club dont les supporters ou accompagnants n'ont pas respecté les règles définies.

Des poubelles seront mises à disposition du public

20. Principe de Neutralité :

Le club accueillant veillera au respect du principe de neutralité :

Sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci, tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical, tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, religieuse ou syndicale, tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande.

21. Mise au point :

Les Membres du District en charge de l'organisation de ces finales prendront contact avec les responsables du club organisateur au moins un mois avant l'organisation des journées événementielles pour s'assurer de la mise en place de tous les points du présent cahier des charges.

22. Cas non prévus

Les points non prévus dans cette note seront réglés par un membre du Comité Directeur du District présent sur le site, préalablement nommé responsable de la manifestation.



APPEL A CANDIDATURES JOURNEES EVENEMENTIELLES COUPON REPONSE

A retourner par mail au secrétariat du District

CLUB CANDIDAT	Nom complet :			Signature Président(e) Nom Prénom
EVENEMENTS	DATE	CHOIX CLUB <small>(mettre une croix)</small>	STADE PROPOSE	COMMENTAIRES
FINALE FESTIVAL U13				
FINALE FESTIVAL U11				
FINALE COUPES JEUNES ET FEMININES				
FINALE COUPES SENIORS				
JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS				
TROPHEES DES CHAMPIONS				
Pieces à fournir	Accord du propriétaire de l'installation			
	Photos du Terrain			
	Photos Vestiaires			
	Photos environnement de l'installation - parkings			
	Coupon Réponse signé par le ou la Président(e)			
AVIS DISTRICT		MOTIVATION ET COMMENTAIRES		
COMMISSION	NOM :			
Date :				
COMITE DIRECTEUR				
Date :				